

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINES

Revue Mensuelle Illustrée

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS DE ST-HYACINTHE

P. Q. (Canada)

ABONNEMENT : \$1.00 PAR AN

(Conditions spéciales pour 8, 12, 25, 50, 100 copies)

Vol. II, No 6. Juin 1896

SOMMAIRE

GRAVURE : La Vierge de la gloire (d'après fra Angelico).....p.	192
QUESTION DU JOUR : De la dévotion au Sacré-Cœur.....p.	161
ROSAIRE : Le Rosaire au moyen-âge.....p.	166
THÉOLOGIE PRATIQUE : Les Indulgences (suite) (R. P. MARICOURT),p.	169
ECRITURE SAINTE : La Généalogie (Fr. V. DELAU).....p.	176
HISTOIRE : Le Pont des Chapelets (LAURE CONAN).....p.	178
Le Bienheureux Jean Dominici (Fr. S. N.).....p.	181
VARIÉTÉS : Vie des Frères par Gérard de Frachet (suite).....p.	186
CHRONIQUE : Pèlerinages du Rosaire au Cap de la Madeleine.....p.	191
SUPPLÉMENT : Calendrier Dominicain de Juin.	
Associés défunts de l'œuvre du Noviciat.	
Législation du Rosaire (à suivre).	

LES CÉLEBRES CANTIQUES DE M. L'ABBÉ GRAVIER

En dépôt chez MM. Pruneau et Kirouac, libraires, 28, rue de la Fabrique, Québec,
et chez MM. Cadieux & Dérome, libraires, 1603, rue Notre-Dame, Montréal.

Crédit Paroissial, 1664 rue Notre-Dame, Montréal

C. B. LANCTOT

importateur de

Bronzes, Orfèvreries,
Ornements, Sajs,
Merinos,
Vetements Ecclesiastiques,
Etc.

Ateliers spéciaux pour
fabrication de

Statues, Peintures, Che-
mins de Croix, Drapeaux,
Bannières, Décorations
pour Sociétés.

Vins de Messe approu-
vés par les autorités ec-
clésiastiques.

Bouquets et Fleurs.

Lustres en Cristaux.

Photographies de Statues, etc., et listes de prix envoyées sur de-
mande.

(Modèle spécial de la Statue de Ste Anne de Beaupré).



CASTLE & FILS

20 Rue Université,
MONTREAL.

*Vitraux d'Art pour
Eglises. Cloches d'E-
glises.*

Agents pour la Mai-
son E. CHAMPI-
GNEULLE & CIE.,
BAR-LE-DUC, Fran-
ce, approuvée par Sa
Sainteté le Pape Pie
IX.

(Bref du 5 Mai 1865)

STATUES, CHE-
MINS DE CROIX
et VITRAUX D'ART

Envoi sur demande
de Croquis et Devis.



**LA TRIBUNE.
ST-HYACINTHE.**

**IMPRIMERIE,
RELIURE.**

L'Etablissement le plus
complet de la ville.



LE

ROSARY

QUESTION DU JOUR.

DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS.



LA Providence a manifesté cette dévotion pour raviver chez les hommes l'amour de Notre-Seigneur, pendant ces derniers âges d'un monde qui vieillit et où déborde partout l'iniquité, comme l'avait prédit le divin Maître disant à ses disciples: "L'iniquité débordera et la charité se refroidira dans le cœur d'un grand nombre." (1)

Pour comprendre la puissance de cette dévotion, il suffit de réfléchir sur son objet, sa fin et les pratiques qu'elle recommande. Son objet, c'est le Cœur même de notre divin Rédempteur, ce Cœur qui a été embrasé des flammes d'une charité infinie pour le salut des hommes. Est-il possible de s'arrêter à cette pensée sans deviner la tendresse avec laquelle il nous a aimés et nous aime encore ? Les autres images du Sauveur nous représentent ou sa profonde humilité, ou son extrême pauvreté, ou sa merveilleuse patience et mansuétude, ou les autres vertus qu'il a pratiquées durant sa vie pour notre instruction ; et, par la considération de ces perfections, l'âme pieuse peut s'élever à la contemplation de son amour. Mais la représentation de son Cœur nous rappelle plus vite et mieux que tout le reste, l'amour qu'Il nous a porté et la tendresse infinie qu'Il nous témoigne toujours. L'âme aussitôt, sans qu'il soit besoin de raisonnement, se remplit de confusion en voyant qu'elle aime si peu Celui qui l'a tant aimée, et elle s'excite à l'aimer, à l'aimer davantage encore.

Quant à la fin de cette dévotion, elle ne peut être plus propre à nous enflammer de l'amour divin, car elle exclut toute affection au péché et tout amour au monde. Si nous la considérons comme fin prochaine, elle exige une parfaite correction de tous nos défauts et elle nous excite à faire une parfaite réparation de nos péchés. Si nous la considérons comme fin dernière et éloignée, elle nous conduit à rendre un parfait amour à Jésus, elle réforme nos mœurs, et exige que les mouvements de notre cœur, autant que le comporte la faiblesse humaine, soient conformes aux propres mouvements du Cœur de Jésus. De la sorte, les vrais dévots de ce très aimable Cœur peuvent dire avec saint Paul : " Je vis ; non, ce n'est plus moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi." (1)

Pour les pratiques, elles se résument toutes dans des actes de contrition au souvenir de nos ingrattitudes et du mépris que nous avons fait des grâces du Sauveur ; dans de ferventes prières adressées à Dieu pour obtenir la sainteté ; dans d'affectueuses et humbles visites faites aux églises où réside notre Dieu caché, et dans d'autres pratiques établies pour exciter une tendre dévotion à l'aimable Cœur du Fils de Dieu fait homme.

(1) Gal. II, 20.

Mais, s'il en est ainsi, comment Dieu a-t-il permis qu'une dévotion si salutaire soit restée, pendant tant de siècles, cachée à tant de chrétiens ? Comment l'amour de Jésus a-t-il triomphé et triomphe-t-il encore dans bien des âmes prédestinées, et comment le ciel s'est-il peuplé de saints, sans les secours spéciaux que renferme cette pratique ? Comment, sans elle, une multitude d'âmes généreuses se sont-elles transformées en Jésus-Christ, à la grande joie des anges et à la confusion de l'enfer ?

Ce n'est point ma pensée d'insinuer aux fidèles que la dévotion explicite au Sacré-Cœur soit d'une nécessité rigoureuse et absolue pour connaître Notre-Seigneur et l'aimer d'un amour sincère. Je dis seulement que les âmes imparfaites, que les cœurs refroidis et endurcis seront ramenés à l'amour de Jésus, beaucoup plus facilement par le signe sensible de son aimable Cœur, dont la seule vue nous prêche la délicatesse de l'amour qu'Il nous a témoigné et nous témoigne, chaque jour, par de nouvelles faveurs. Pour la dévotion implicite au Sacré-Cœur qui est, en résumé, la réforme de nos mœurs, la conformité de nos œuvres et de nos volontés à celles de Jésus, en sorte que nos cœurs battent à l'unisson du sien, elle a toujours été nécessaire au salut éternel, et les âmes justes, dont nous venons de parler, avaient la substance de cette dévotion sans employer, pour la caractériser, les termes dont nous nous servons maintenant.

D'ailleurs, il n'est pas absolument vrai que la dévotion explicite au Sacré-Cœur ait été tout à fait ignorée par les chrétiens des siècles passés. Dans les ouvrages des Pères, on trouve souvent de tendres expressions adressées à l'aimable Cœur de Jésus, surtout dans saint Bernard, saint Bonaventure, Blosius, le dévot Lansperge. Et même dans la vie des saints, il n'est point rare de rencontrer des exercices de dévotion au Sacré-Cœur et des faits qui la recommandent, notamment dans les légendes de sainte Gertrude et de sainte Melchilde, ainsi que dans la vie de sainte Catherine de Sienne. En les lisant on admire par quelles faveurs singulières, par quelles heureuses inspirations, et avec quel plan suivi, l'Esprit-Saint, dès lors, préludait au grand mouvement de grâces qu'il devait, un jour, étendre à l'Eglise entière. Si donc il n'a pas convenu à la divine Providence de propager, d'une manière si manifeste et si gé-

nérale dans le passé, cette belle et salutaire dévotion, c'est que, par miséricorde, elle la tenait en réserve pour les derniers temps du monde, afin d'embraser les cœurs refroidis dans l'amour de Jésus, ainsi qu'on peut le voir dans les révélations de l'illustre vierge sainte Gertrude.

Quand l'heure de la Providence eut sonné, le divin Maître se servit d'une humble et pauvre fille, vivant au sein d'une grande régularité chez les religieuses de la Visitation, à Paray-le-Monial, du nom de sœur Marguerite-Marie Alacoque, pour exécuter les desseins de sa volonté et pour faire fleurir, dans le monde chrétien, une dévotion si facile, si salutaire. Le Seigneur commença par l'éclairer dans ses oraisons d'une lumière surnaturelle et lui fit comprendre et la sublimité de cette dévotion et sa beauté et son opportunité, si bien qu'elle se sentit toute consumée du plus vif désir de voir connu, honoré et glorifié l'aimable Cœur de Jésus. Toute son activité n'avait d'autre terme que cet adorable objet.

L'ayant ainsi disposée par l'ardeur des saints désirs, le Sauveur lui apparut et lui déclara qu'il voulait que dans l'Eglise on célébrât une fête à l'honneur de son divin Cœur. Cette vision a été rapportée par la servante de Dieu elle-même, dans une relation écrite par ordre de son directeur et qui contient ces paroles :

“ Étant prosternée devant le Très Saint-Sacrement, un jour de son octave, je reçus de mon Dieu des grâces extraordinaires d'amour ; et toute enflammée du désir que j'avais de lui témoigner ma reconnaissance et de lui rendre amour pour amour, je l'entendis me dire : “ Jamais tu ne m'en témoigneras un plus grand, qu'en faisant ce que je t'ai, maintes fois, demandé.” En me découvrant son Cœur, il ajouta : “ Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à se consumer pour leur montrer son amour. . . . et pour récompense, il ne reçoit que des ingratitude de grand nombre de ceux qui multiplient les mépris, les sacrilèges, les irrévérences et les froideurs à son égard, dans son sacrement d'amour. Mais, ma peine la plus sensible vient de ce que tout cela m'est causé par des cœurs qui me sont consacrés. C'est pourquoi, je te demande que le vendredi qui suivra l'octave du Saint-Sacrement, on fasse une fête en l'honneur de mon Cœur, avec une

“ amende honorable, et que ce jour-là, les âmes dévotes
“ communient, pour réparer toutes les indignités qui me
“ sont faites dans le temps où je reste exposé sur les autels.
“ Je te promets que mon Cœur se dilatera et répandra des
“ grâces sans nombre sur tous ceux qui lui rendront cet
“ honneur.”

Aussitôt que cette révélation, d'abord soumise à l'examen de théologiens illustres et du savant père de la Colombière, grand prédicateur du temps et missionnaire de la Compagnie de Jésus, fut connue du public, la dévotion du Sacré-Cœur commença à se répandre dans les âmes avec des fruits merveilleux ; et pour la rendre plus éclatante, le Seigneur la confirma par des prodiges en délivrant plusieurs villes de la peste, particulièrement en 1720 la grande cité de Marseille, qui, depuis lors, est une des plus dévouées au Sacré-Cœur. Mais, l'efficacité de cette dévotion est bien autrement grande pour délivrer les âmes de la contagion du péché, pour les préserver des chutes et pour les enflammer dans l'amour divin. C'est par elle, en effet, comme l'a révélé Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie, que la vie spirituelle refleurira dans les âmes, que beaucoup de pécheurs seront retirés des sentiers de la perdition, et que l'empire de Satan sera renversé pour laisser la place à l'empire, tout d'amour, du divin Maître. Notre-Seigneur promet à la même Bienheureuse que jamais aucun des serviteurs dévoués au culte de son Cœur ne périrait.

Tel est, pieux lecteur, l'origine principale de la dévotion au divin Cœur de Jésus, tels sont les infinis bienfaits qu'elle offre à toutes les âmes qui la pratiqueront avec persévérance ; veuillez en faire vous-même l'expérience.



LE ROSAIRE DE NOTRE DAME
AU MOYEN AGE.



DOULCE DAME de miséricorde, Mère de pitié, fontaine de tous biens, qui portastes nostre Seigneur Jhesu Crist IX mois en vos flans et l'alaictastes de vos douces mamelles, belle très douce Dame, je vous cry merci et vous prie que par vous vueille vostre Fils qu'il me donne en telle manière vivre en ceste siècle que je puisse avoir vraye confession et repentance de tous péchés que oncques ay fais. Ainsi, Dame, vous le priérés et je m'agenouilleray XV fois devant votre ymaige en disant Ave Maria.

MYSTÈRES DE LIESSE.



I. O très douce Dame, pour icelle grant joye que vous eustes quant l'ange Gabriel vous vint dire les nouvelles que vous deviez concevoir le Sauveur de tout le monde, douce Dame, priés qu'il vueille venir en moi espirituellement.

II. O très douce Dame, pour icelle grant joye que vous eustes quant vous alastes à la montaigne visiter saïcte Elizabeth vostre cousine et elle vous dit q vous estiés benoïste et q le fruit de votre ventre estoit benoïst, douce Dame, priés ce benoïst fruit qu'il me vueille rassazier.

III. O très douce Dame, pour icelle grant joye que vous eustes au jour de Noel, quant il nasquit de vous, douce

Dame, priés lui qu'il m'octroye sa nativité à ma rédemption.

IV. O très douce Dame, pour icelle grant joye que vous eustes quant vous l'offristes au temple et saint Symeon le receut entre



ses bras, douce Dame, priés luy qu'il receve mon offrende.

V. O très douce Dame, pour icelle grant joye que vous eustes quant vous le

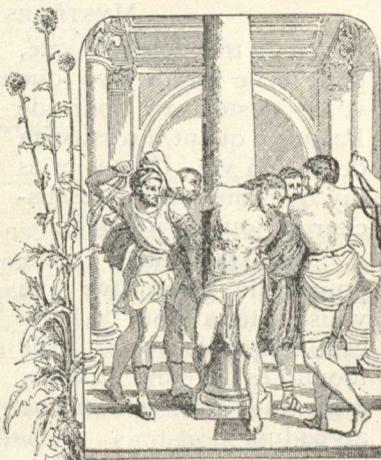
treuvastes entre les juifs en Jherusalem, douce Dame, priés lui q je le puisse trouver en toutes mes nécessités.

MYSTÈRES DE DOULEUR.

I. O très douce Dame, pour icelle grant douleur que vous eustes quant nostre Sauveur entra en agonye en Gethsemaï, douce Dame, priés luy qu'il m'octroye vraye contrition de mes péchiez.

II. O très douce Dame, pour icelle grant douleur que vous eustes quant vostre doulx Fils, le plus biau des fils des hômes, fut battu de verges, Dame, priés luy qu'il me vueille bailler résignation.

III. O très douce Dame, pour icelle grand douleur que vous eustes quant il eut son chief couronné d'épines, douce



Dame, priés luy q je le reconnaïsse huy pour mon roy.



IV. O très douce Dame,
pour icelle grant douleur que
vous eustes quant vous ren-
contrastes vostre Fils la croix
sur ses espaulles, Dame, priés
luy qu'il m'ayde à porter la
mienne.

V. O très douce Dame,
pour icelle grant douleur que
vous eustes quant vostre Fils
vous regarda en la grant tris-
tesse de la mort, Dame, si
côme ce fut voir, priés luy
qu'il me regarde en pitié.

MYSTÈRES DE GLOIRE.

I. O très douce Dame,
pour icelle grant joye que
vous eustes au jour de
Pasques, quant il ressuscita
de mort à vie, Dame, priés
luy qu'il me vueille ressus-
citer au jour du jugemêt.

II. O très douce Dame,
pour icelle grant joye que
vous eustes au jour de l'As-
centiô quant vostre Fils
monta ès cyeulx, Dame,
priés luy qu'il me traîne
après luy.

III. O très douce
Dame, pour icelle grant joye
que vous eustes au jour de
la Penthecoste, quant le pa-
raclat descendit sur vostre
chief, iceluy des Apostres,



Dame priés
luy qu'il vueille

venir en moy espirituellement.



IV. O très douce Dame, pour icelle grant joye que vous eustes quant vous passastes de trépas à vie éternelle et q les anges vous portèrent ès cyeulx, Dame, faictes q ma mort ressemblé à la vostre.

V. O très douce Dame, pour icelle grant joye que vous eustes quant vostre doux Fils vous courôna en la gloire, Dame, très douce Dame, par iceluy benoist Fils, vueillez-vous remémorer de moy en vostre reigné.

LES INDULGENCES.

(suite)

Leur origine.

D'un mot, Jésus-Christ institua le Sacrement de l'Eucharistie : " Ceci est mon corps ; ceci est mon sang " ; d'un autre mot, il institua le sacrement de Pénitence : " Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils sont retenus à ceux à qui vous les retiendrez. " (1)

Quel fut le mot créateur de l'indulgence, de ce pouvoir conféré à l'Eglise de remettre, en dehors du sacrement de pénitence, les peines temporelles qu'il nous reste ordinairement à subir après l'absolution de nos péchés ?

Demandons-le à saint Thomas d'Aquin.

Six ou sept mois avant sa passion, Notre Seigneur

(1) Evangile saint Jean, Ch. XX. v. 22-23.

avait annoncé deux fois à ses apôtres le pouvoir tout divin qu'il leur accorderait un jour de remettre les péchés.

Dans une première circonstance, ravi de la profession de foi par laquelle saint Pierre, inspiré d'en haut, avait confessé et publié ouvertement sa divinité, Jésus lui avait dit : " Je te donnerai (un jour) les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux." (1)

Peu de temps après, Jésus fit la même promesse à tous les apôtres réunis. (2)

Dans ce mot : " tout ce que tu délieras, tout ce que vous délierez, quœcumque " ; dans ce mot large, généreux, infini comme le cœur d'un Dieu surabondant en miséricorde, saint Thomas a vu et il nous a signalé l'origine des indulgences.

Voici du reste, son raisonnement.

L'intention manifeste du Sauveur était d'accorder à ses apôtres le pouvoir de lever tous les obstacles qui s'opposent à notre entrée dans le ciel. Je dis tous les obstacles, car, suivant une règle générale d'interprétation, là où il n'y a pas de distinction dans le texte sacré il n'est pas permis d'introduire une restriction ou réserve. Or, ces obstacles qui se dressent devant la porte du ciel, semblables à l'archange terrible dont l'épée flamboyante interdisait à nos premiers parents toute rentrée dans le paradis perdu, ces obstacles ne sont pas seulement les péchés proprement dits, péchés pardonnés, d'ailleurs, par l'absolution du prêtre ; ils comprennent aussi toutes les conséquences funestes du péché, toutes ces dettes qu'il nous faudra payer jusqu'à la dernière obole pour que la porte du ciel s'ouvre enfin, à deux battants, devant notre âme purifiée, libre et joyeuse. Parmi ces conséquences ou suites du péché figurent, en premier lieu, toutes ces peines temporelles qu'il faut de toute nécessité expier en ce monde ou en l'autre.

Voici donc un nouveau champ et un champ immense ouvert à l'exercice de la miséricorde ou indulgence de Dieu. Notre-Seigneur y est descendu et il y a convié son Eglise qui n'est, après tout, que le prolongement de lui-

(1) Evangile de saint Matthieu, Ch. XVI. v. 19.

(2) Evangile de saint Matthieu, Ch. XVIII. V. 18.

même, suivant la pensée profonde de sainte Catherine de Sienne : “ l’Eglise n’est autre chose que Jésus-Christ lui-même.”

Une fois investie de cette puissance miséricordieuse de remettre et de délier, puissance sans bornes puisque le mot d’investiture est sans limites “ quœcumque,” l’Eglise en a usé largement, lorsque l’occasion s’en est présentée.

La première application d’une indulgence toute maternelle succédant à une justice rigoureuse éclate dans ce trait de la vie de saint Paul.

“ Un Corinthien, dit Bossuet, avait contracté mariage avec la femme de son père : saint Paul reprend d’une manière terrible l’Eglise de Corinthe qui avait souffert cet “ inceste ”. Saint Paul commence par faire voir aux Corinthiens la juste rigueur qu’on aurait dû déployer contre ce pécheur : il le retranche de la communion et il ajoute ces formidables paroles : “ Pour moi, quoique absent de “ corps, mais présent en esprit, j’ai porté ce jugement au “ nom de Notre Seigneur; je veux que celui qui a commis “ ce crime soit, par la puissance de Notre Seigneur Jésus- “ Christ, livré à Satan pour être mortifié dans sa chair, “ afin que son âme soit sauvée au jour de Notre Seigneur “ Jésus Christ ”. (1) “ Voilà, continue Bossuet, toute la “ rigueur de l’Eglise puisqu’on retranche de la commu- “ nion le membre gâté et, outre cela, qu’on lui fait sentir “ une vengeance effrayante. Voilà donc la double ri- “ gueur de l’Eglise : l’excommunication et la peine sen- “ sible ; mais néanmoins c’est une rigueur qui tend à la “ miséricorde, puisque la chair n’est affligée qu’afin de “ sauver l’esprit.

“ Telle fut la sentence de saint Paul qu’il prononça, “ comme il dit lui-même le cœur serré et avec beaucoup “ de larmes.” (2)

A la suite de cette pénitence, le coupable conçut un tel regret de son crime et il fut tellement “ outré de douleur ” suivant le mot de Bossuet, qu’on craignit de le voir tomber dans le désespoir. Alors, émue de compassion, l’Eglise de Corinthe adoucit la peine de ce pénitent : non-seulement elle en abrégea le temps, mais encore elle en allégea le poids ; et pour ne point manquer envers l’Apôtre

(1) Première Epître aux Corinthiens, Ch. V. v. 3. 4. 5.

(2) Deuxième Epître aux Corinthiens, Ch. II. v. 4.

qui avait condamné le crime et infligé le châtement, on le pria d'approuver l'indulgence dont l'Eglise avait usé. Touché et attendri, le saint apôtre répondit : " C'est
 " assez. Loin d'improver le pardon que vous avez accordé
 " au coupable, je souhaite, au contraire, que vous le trai-
 " tiez de plus en plus avec indulgence et que vous le con-
 " soliez de peur qu'il ne soit accablé par un excès de tris-
 " tesse." (1)

Tel est le pardon apostolique ; tel est le premier exemple éclatant de l'Eglise remettant la peine temporelle que le coupable devait subir " jusqu'au jour, dit saint
 " Thomas, où les vexations de sa chair affligée par le démon
 " auraient produit en son âme le repentir et la conversion."

Un autre exemple d'indulgence est cité par Bossuet.

" Tout le monde, dit le grand écrivain, connaît le
 " jeune homme que saint Jean avait converti et confié à
 " un évêque qui lui donna le baptême et ensuite, pour le
 " mieux garder, le sceau du Seigneur, c'est-à-dire la con-
 " firmation. Ce jeune homme, entraîné par les plaisirs
 " et les mauvaises compagnies se plongea peu à peu dans
 " le désordre jusqu'à devenir enfin capitaine de voleurs.
 " Le saint apôtre fut assez longtemps sans retourner à la
 " ville où il l'avait laissé. Appelé dans cette ville pour y
 " régler les affaires de l'Eglise, il les commença par rede-
 " mander à l'évêque le dépôt sacré qu'il lui avait confié.
 " L'évêque lui répondit, en soupirant, que le jeune homme
 " était mort; et le saint qui savait bien quelle mort les
 " chrétiens déploraient, connut que cette mort n'était autre
 " chose que le crime de son disciple. A cette triste nouvelle,
 " tout usé qu'il était, car il avait près de cent ans, il se fait
 " mettre sur un cheval et, en cet état, il court après la
 " brebis perdue. Il fut bientôt pris par les compagnons
 " de ce voleur : c'était ce qu'il voulait. Il les pria avec
 " grande ardeur de le mener à leur chef. Le jeune
 " homme n'eut pas plus tôt reconnu saint Jean que ne
 " pouvant en soutenir la vue, il prit la fuite ; mais l'Apôtre le
 " poursuivait, en lui criant : " Mon fils, pourquoi me
 " fuyez-vous ? votre salut n'est pas désespéré ; je rendrai
 " compte pour vous à Dieu et s'il faut mourir pour vous
 " comme Jésus-Christ est mort pour nous tous, je don-

(1) Deuxième Epître aux Corinthiens, Ch. II. v. 6. 7.

‘nerai mon âme pour la vôtre ; arrêtez-vous ; c’est Jésus-Christ qui m’a envoyé à vous. A ces mots, le farouche
“jeune homme demeure étonné ; ses yeux étaient attachés
“à la terre. A l’instant, il jeta ses armes et poussa de
“grands cris, en versant un torrent de larmes. Puis il
“embrassa le saint vieillard. Baptisé une seconde fois
“par les larmes qu’il répandait, il cachait néanmoins sa
“main meurtrière : mais l’apôtre la voyant lavée, par la
“pénitence, de tout le sang qu’elle avait répandu, le baisa
“et remena son disciple à l’Eglise de la ville où ayant
“demandé pardon pour lui à Dieu et s’étant affligé avec
“lui par des jeûnes continuels, il n’eut point de repos
“qu’il ne l’eût rétabli dans la communion de l’Eglise,
“tant les larmes de son pénitent, mêlées avec les siennes,
“furent efficaces !”

Telle a été l’indulgence de saint Jean. Il ne faut pas oublier qu’elle fut accompagnée de jeûnes, c’est-à-dire de peines afflictives, condition plus ou moins onéreuse qui est attachée ordinairement à la concession et au gain d’une indulgence.

A ces deux traits de l’histoire de l’Eglise au premier siècle j’ajoute la mention d’une application spéciale de l’indulgence faite pendant les siècles de persécution.

Effrayés par l’appareil des supplices ou vaincus par la violence des tortures, de trop nombreux chrétiens abjuraient la foi et offraient de l’encens aux idoles. Le danger passé, la plupart de ces apostats, déchirés par les remords de leur conscience, suppliaient qu’on les admît de nouveau dans l’assemblée des fidèles. Mais, avant d’être reçus à la participation des saints mystères, les frères tombés (lapsi) devaient accomplir dans toute son étendue une longue et rigoureuse pénitence publique. Dans leur affliction, ils s’adressaient aux confesseurs et aux martyrs afin d’obtenir, par leur intercession, la remise des peines canoniques qui leur restaient à subir. Cette démarche suppliante se nommait alors “demander la paix”. De fond de leur prison ou sur le chemin même qui les conduisait au supplice, les martyrs leur accordaient des “cédules de paix”. C’était un petit billet ou certificat portant ces simples mots : “qu’un tel. . . communique avec les siens.” Les peines des pénitents étaient alors levées, leur réconciliation s’ac-

complissait et ils rentraient en communion parfaite avec les fidèles.

Telle fut l'indulgence et tel fut son procédé pendant l'ère des persécutions. Ce petit billet, signé du nom d'un martyr, nous aidera certainement à comprendre la véritable nature des Indulgences.

“ Celui qui reçoit les indulgences, dit saint Thomas, “ n'est pas libéré ou absout, à proprement parler, de la “ dette de la peine ; mais on lui fournit de quoi payer sa “ dette : datur ei undè debitum solvat ”. Suppl. 9. XXV. art. I ad zum. Voilà la vraie notion de l'indulgence. En offrant une indulgence à un pénitent, l'Eglise veut que ce pénitent accomplisse de son côté, une œuvre quelconque, une démarche plus ou moins pénible. L'œuvre accomplie, le billet valable ou, si vous le préférez, le chèque authentique qu'elle a mis entre nos mains se trouve revêtu de notre nom et nous n'avons plus qu'à le présenter à la banque du ciel, à cette banque non seulement dépositaire, mais propriétaire et capitaliste de l'immense trésor des satisfactions abondantes et surabondantes dont nous avons parlé. Après examen du billet, du nom qu'il porte et de la signature qui lui donne sa valeur, on vous remet, dans une banque ordinaire, une somme quelquefois très ronde en bel et bon argent et vous emportez votre bien avec vous. Le procédé est identique, le fonctionnement est le même dans l'administration et l'économie des indulgences. La condition déterminée par l'Eglise a été acceptée et réa-lisée par vous : aussitôt vous entrez en communication avec le trésor magnifique suspendu audessus de la société catholique et, à l'instant vous touchez la remise de telle ou telle peine canonique qu'il vous restait à subir. Prenons un exemple : vous venez de gagner une indulgence de quarante jours. Que signifie d'abord cette expression quarante jours ? Ce chiffre représente la pénitence de quarante jours autrefois fixée par les canons ou règlements pénitentiaux comme la peine encourue par telle espèce de péché. L'Eglise vous tient quitte de cette peine. Mais ces chiffres quarante jours, cent jours, trois cents jours correspondent-ils exactement à quarante jours ou seulement à quarante heures de peine à subir, dans le purgatoire ? Autrement dit, le gain d'une indulgence de quarante jours entraîne-t-il rigoureusement et nécessairement la remise de

quarante jours ou seulement de quarante heures de souffrance dans le purgatoire ? Je vous répondrai avec les théologiens : nul ne le sait, car Dieu n'a pas révélé la valeur comparative qu'il a attachée à nos pénitences de la terre mises en parallèle avec les pénitences ou expiations du purgatoire ; il n'a pas révélé davantage la corrélation établie à la fois par sa justice et sa miséricorde entre l'indulgence octroyée par l'Eglise militante et l'indulgence concédée par lui, à titre de roi et de justicier de l'Eglise souffrante. Puisque les jugements de Dieu sont impénétrables, contentons-nous de les adorer et de les craindre, au lieu de chercher témérairement à les sonder et à les scruter : " Nous savons, a dit Bouvier, que l'indulgence est un " moyen de nous les rendre favorables ou d'en diminuer " la rigueur, cela doit suffire pour nous engager à recourir " à ce moyen."

En résumé, l'Eglise a été investie par son chef de cette puissance bienfaisante d'accorder des indulgences. Elle a usé de ce pouvoir, en les accordant tantôt partielles, tantôt plénières.

Ce fut à l'occasion de la première croisade que le pape Urbain II concéda la première indulgence plénière ou la rémission de toutes les peines canoniques en faveur de quiconque " ferait le voyage et le service de Dieu ", suivant les expressions du temps.

Après avoir recueilli, discuté, résumé tous les monuments de la tradition, le concile de Trente leur a imprimé le sceau de son autorité infaillible en déclarant " que la " puissance de conférer les indulgences a été donnée à " l'Eglise par Jésus-Christ et que la même Eglise a usé " de cette puissance dès les premiers temps ". Dès les premiers temps : voilà ce que j'ai essayé de montrer dans ces quelques pages.

FR. ANTONIN MARICOURT,
des fr. prêcheurs.

(à suivre)

L'EVANGILE DE SAINT MATTHIEU.

I.

La Généalogie du Christ.

LES ROIS.

CETTE grande figure du roi David, comme elle devait attirer et captiver les regards d'un vrai juif ! que de gloires à chanter, depuis les premiers triomphes du fils d'Isaï qui faisaient le dépit du roi Saül, jusqu'à l'occupation définitive de la citadelle de Sion, lorsque David commença de régner sans conteste sur Israël ; depuis l'innocence, la magnanimité, l'habileté—une vertu de ce temps là—du pâtre bethléhémite, jusqu'à la longue et douloureuse pénitence du roi coupable !

Mais non. Saint Matthieu n'a pas besoin de tout cela. Une seule chose l'intéresse : prouver la vérité et la fidélité de la promesse divine. Pour cela, il n'a que faire des gloires de David, son péché lui suffit :

De celle qui fut la femme d'Uri, David engendra Salomon.

Si un crime devait donner à Dieu le droit de retirer sa parole, plus que le crime de Judas ou le crime de Rahah, ce devrait être le crime de David. Mais quoi ! c'est au lendemain de sa faute que le roi prophète s'écrie : " Contre vous j'ai péché, mon Dieu, contre vous seul ; cependant que vous justifiez vos paroles et faites triompher votre justice !" C'est parmi les ombres qui la devaient obscurcir, que Dieu prend plaisir à faire ressortir sa gloire : il purifie David, il l'exalte à jamais en lui renouvelant la promesse éternelle de son alliance et de son trône.

Cette conduite de Dieu est très habilement mise en relief par saint Matthieu. Bien qu'il semble ne rappeler le nom de Bethsabée que pour le flétrir, en réalité et par un contraste plein d'effet, l'évangéliste nous présente cette femme à la fois comme la complice du crime de David et

comme l'instrument choisi de Dieu pour l'accomplissement de sa promesse. Par là éclate cette vérité qu'il n'y a ingratitude ni infidélité de l'homme qui puisse empêcher Dieu d'être fidèle dans son amour et dans ses promesses.

Certes, ce n'était pas à saint Matthieu une vaine précaution d'avoir nommé parmi les ancêtres du Christ le roi coupable : maintenant, il peut passer sans crainte à la lignée des rois de Juda, qui ne furent pas tous des saints, oh ! non—à commencer par Salomon, en continuant par Roboam, Abias, Joram, et tous ces rois que l'Écriture flétrit du nom d'impies et qu'elle condamne de cette phrase simple et attristée : *fecit malum coram Domino*.

Et encore, l'évangéliste en passe, et des pires : Ochosias, Joas, Amasias.

Lorsque Joram, pour mettre le comble à ses impiétés alliait la famille des rois de Juda à la race maudite d'Achab, il oubliait le terrible anathème qu'Elie avait lancé sur Achab et sur sa maison.—“ En quoi te suis-je ennemi ? ” disait hypocritement au prophète le roi d'Israël—Et Elie : “ Je te le dis, je t'ai trouvé vendu à l'impie-té. Aussi, je te voue à la vengeance de Dieu, toi, les tiens et jusqu'au dernier de la maison d'Israël. Ta race, il en sera d'elle comme de la race de Jéroboam fils de Nabat, comme de la race de Baasa fils d'Ahia, car tu as forcé ma colère et tu as fait pécher Israël ! ” (1)

Jusqu'à la troisième et quatrième génération Dieu châtie ceux qui le haïssent, dit le Seigneur. (2) Aussi, la malédiction divine s'était appesantie sur cette race qu'une alliance impie avait mise sur le trône de Juda. Après avoir augmenté de leurs propres crimes l'héritage déjà si lourd que leur transmettaient Joram et Athalie, après avoir “ marché dans les sentiers de la maison d'Achab, ” Ochosias, Joas, et Amasias, tous trois périrent de mort violente, châtiés par la main du Seigneur : leurs noms et leur mémoire furent éternellement voués à l'exécration parmi le peuple de Dieu—afin que toute Écriture fût accomplie.

C'est dans ce sentiment que saint Matthieu a retranché

(1) IIIe Livre des rois, C. XXI. v. 21.

(2) Exode, C. XX. v. 5

de sa généalogie les noms de ces trois rois. (1) C'est là, du moins, l'explication, la plus commune et d'ailleurs la meilleure que l'on ait donnée de cette omission. A qui ne s'en contenterait, il me resterait à dire ce que saint Jean Chrysostôme disait à son peuple : Je vous laisse la question à résoudre : d'ailleurs il n'est point nécessaire que je vous donne la solution de toute question, ce serait chose fastidieuse.

F. V. DELAU,
des fr. prêcheurs.

(à suivre)

LE PONT DES CHAPELETS. (2)

Il y a seize ans, la pauvre petite église du Rosaire était déjà bien vieille, et la paroisse du Cap avait résolu d'en bâtir une autre. Durant l'automne 1878, toute la pierre de l'église paroissiale actuelle fut préparée sur la rive sud.

On voulait commencer les travaux aux premiers jours du printemps. Il fallait donc transporter la pierre.

—Attendons le pont de glace, dirent les habitants du Cap et leur curé, feu M. Désilets.

Or, à cet endroit, le Saint-Laurent mesure quarante arpents de large, et tous les Canadiens savent qu'il est bien loin de prendre tous les hivers.

Les gens du Cap le savaient mieux que personne, mais ils disaient gaiement avec leur pieux curé :

(1) Certains auteurs protestants voient dans cette omission une erreur de saint Matthieu qui aurait confondu le nom d'Ochosias fils de Joram avec celui d'Ozias, son quatrième descendant. Mais cette confusion n'est guère possible en hébreu, car Ochosias y est appelé Achaziah et Ozias Azariah. Elle n'est guère plus possible en grec où Ozias est appelé également Azarias—et tout le monde sait que saint Matthieu n'a pas écrit en latin.

(2) Au moment où commencent les pèlerinages à Notre Dame du Cap de la Madeleine, nous avons cru opportun de publier ce récit, parfaitement authentique, et si propre à faire naître dans les âmes la confiance en Marie. La gracieuseté avec laquelle il nous a été offert ajoute encore pour nous quelque chose au charme que nos lecteurs ne manqueront pas d'y trouver.

—Nous dirons le chapelet et la sainte Vierge fera prendre le pont.

Soit dit en passant, le chapelet a toujours été en grand honneur parmi les paroissiens du Cap de la Madeleine.

Le curé décida donc que chaque dimanche, après la grand'messe, il irait s'agenouiller devant la statue de la Vierge et là, réciterait le chapelet avec toute la paroisse, pour obtenir la faveur désirée.

Cependant, les dimanches se succédaient : janvier, février et une partie de mars s'écoulèrent.

Le fleuve géant, comme disent nos poètes, restait libre devant le Cap. On avait beau multiplier les chapelets, il roulait toujours aux yeux de tous ses belles eaux profondes où pas une glace n'apparaissait.

Humainement parlant, à ce temps de l'année, il n'y avait plus rien à espérer ; mais M. Désilets et ses paroissiens s'entêtèrent et continuèrent de prier. Enfin, le 14 mars, vers le soir, il s'éleva du sud-ouest un grand vent. Ce vent souleva les battures et des débris de glaçons descendirent dans la grande anse formée par le fleuve en bas du Cap.

Le vent continua de rugir et la nuit se passa dans l'attente.

Au point du jour, bien des regards interrogèrent le fleuve. Il était couvert de neige entremêlée ça et là de glaçons.

La journée se passa ainsi.

Le lendemain, 16 mars, était un dimanche. M. le curé Désilets se trouva malade. Il ne parut pas à l'église. M. Duguay, curé actuel du Cap, le remplaça et, les vêpres finies, se dirigea, avec quelques hommes, vers la grève.

Firmin Cadotte, une hache à la main, un câble passé autour de la ceinture, marchait le premier. Flavien Bourassa tenait les bouts du câble.

A une quinzaine d'arpents en bas de la vieille église, ils trouvèrent des glaçons joints ensemble par de la neige flottante, portée par un léger *frasis*. C'étaient de petits bancs, que le vent avait détachés des rives. Le plus grand, long de deux arpents, n'avait pas plus de quarante à cinquante pieds sur la largeur du fleuve. Néanmoins, M. Duguay décida qu'il fallait essayer de traverser.

“ La distance d'un banc à l'autre était très variable,

dit-il, dans les *Annales du Rosaire*. Ici, il n'y avait que cinq pieds, là, dix à quinze, ailleurs vingt, trente, cinquante, un demi-arpent et même davantage. Or, entre ces bancs, il faut bien le noter, il n'y avait pas de glace : rien que de la neige portée par du *frasis*. Nous hâtions le pas là où nous sentions que nos pieds descendaient dans le fleuve. Nous marchions ainsi sur un abîme. J'ai si bien constaté, avec tous mes hommes, qu'il n'y avait point de glace, que j'enfonçais ma canne dans le *frasis* aussi facilement qu'on enfonce un bâton dans la neige molle et mouvante."

Pour s'expliquer que des hommes raisonnables aient pu tenter le passage du Saint-Laurent, dans des conditions pareilles, il faut bien admettre une inspiration d'en haut, et se dire que la Vierge du Rosaire, qu'on avait tant priée, voulait donner une preuve de sa puissance.

"Je n'ai pas encore compris, écrivait dernièrement M. l'abbé Duguay, comment, lorsque je sondais moi-même l'abîme sur lequel je marchais, je ne craignais rien ni pour moi, ni pour ceux que, sans un prodige, je conduisais à la mort."

Quand M. Duguay et ses compagnons atteignirent le dernier fragment de glace, ils se trouvaient encore à cinq ou six arpents de la rive sud. Devant eux, il n'y avait plus que de la neige mouvante.

Le prêtre eut alors un moment d'angoisse. Mais lui et ses hommes purent gagner un endroit où le vent avait fait déferler l'eau sur la neige et lui avait ainsi donné un peu plus de consistance.

Tous parvinrent heureusement au rivage. Leur foi en la protection de Marie ne connaissait plus de bornes. On peut bien l'assurer car, malgré la nuit qui s'approchait, ils entreprirent de baliser le passage et d'y construire un pont de glace solide. . . . D'autres vinrent les rejoindre. Tout en invoquant sans cesse la Vierge Marie, ils arrosaient la neige. . . . Parfois, enfonçant la main dans cette neige molle, il leur arrivait de la plonger dans le fleuve qu'ils entendaient gronder sous eux.

Soixante à quatre-vingts hommes travaillèrent ainsi sur la neige et les glaçons flottants jusqu'à onze heures de la nuit. Encore, faut-il ajouter que les quelques fanaux qu'ils avaient étaient bien loin de suffire à les éclairer.

Les Trifluviens, accourus sur le boulevard qui domine le fleuve, regardaient de loin ce spectacle, ne pouvant en croire leurs yeux.

Le lendemain, plus de cent traîneaux furent employés à transporter la pierre sur le pont si extraordinairement construit. On chargeait ces traîneaux de blocs pesant plus de trois mille livres.

Quelques chiens qui suivaient les voitures s'étant aventurés en dehors des balises, on les vit aussitôt enfoncer sous la neige et dans le fleuve.

Le charroyage dura huit jours. On n'eut à déplorer aucun accident un peu notable.

Quand la pierre fut transportée, le pont se désagrégea de lui-même.

Les habitants du Cap, témoins ravis de ces prodiges, appelèrent ce pont, *le pont des chapelets*.

* *
*
*

C'est dit-on, après avoir entendu le récit de ce fait que Léon XIII a ordonné qu'on récitât publiquement le chapelet, dans toutes les églises, chacun des jours du mois d'octobre.

LAURE CONAN.

LE BIENHEUREUX JEAN DOMINICI.



Quand on lit la vie des saints, on s'étonne, puis on se décourage. Et cela n'est pas juste. Pourquoi s'étonner? Leurs vertus, leurs pénitences, leurs extases, quelquefois leur martyre— c'est sublime, oui, mais ce n'est ni incroyable, ni impossible, c'est simplement très logique. L'héroïsme naît d'une ardente passion, l'héroïsme des saints ne sait d'autres limites que celles de leur amour pour Dieu, et Dieu est infiniment aimable. Et puis pourquoi se décourager? Chaque saint n'a-t-il pas eu sa perfection à lui? Nous, nous devons avoir la nôtre. Tous ils sont admirables, mais ceux-là seulement sont à imiter qui ont vécu une même vie que la nôtre, et dans des circonstances semblables.

Le bienheureux Jean Dominici fut un amant de la vérité, il s'en fit le généreux défenseur et à une bien triste

époque ; mais ce grand homme comment le proposer en exemple et pourquoi raconter sa vie ? Il a régi l'Eglise de Dieu, il l'a éclairée de son puissant génie. Qui de nous jamais aura pareil rôle ? Probablement personne. Mais vivre comme lui au milieu des dangers du monde et trouver la sainteté dans le simple accomplissement du devoir prescrit, sans doute cela doit en regarder plusieurs. Car c'était un monde bien dangereux que la ville de Florence au XIV^e siècle. Toujours prompt à se révolter contre Rome, le triste état de l'Eglise lui en donnait occasion. Trois prétendants réclamaient le siège et l'autorité de saint Pierre ; tous les trois soutenaient leurs prétentions armées en mains ; le schisme désolait l'Eglise du Christ. Et puis, comme toujours, pendant que ses chefs intriguaient et complotaient, le peuple florentin livré à ses ardentes passions se donnait à toutes les violences. Ce fut dans ce milieu que grandit Jean Dominici : c'était un fils du peuple, un pauvre artisan peinant tout le jour pour un morceau de pain : sans instruction, abandonné aux exemples corrompus de ses compagnons de travail, au sein des guerres, des amathèmes et des blasphèmes, il se conserva toujours calme, pur, d'une piété tout aimable qui le ravissait en Dieu. Tous ces maux de l'Eglise, tous ces crimes des siens, lui étaient une source féconde de douleurs et de larmes. . . . Et il allait le soir les épancher dans le cœur de son unique ami, délaissé au fond du tabernacle : le schisme avait vidé les églises.

Au 14^e siècle comme au 19^e, on ne se conservait pas innocent et recueilli sans luttés ni souffrances. Après un long temps de combat, le besoin du repos se fait sentir, on aspire à une atmosphère plus calme : à dix-huit ans notre bienheureux ressentit ce besoin de l'âme chrétienne, le repos en Dieu. Pour lui c'était l'idéal si longtemps convoité, il le sollicita et l'obtint enfin des dominicains de Sainte-Marie-Nouvelle, le si beau couvent de Florence. La vie monastique c'est une longue retraite où tout reedit, où tout rappelle au jeune religieux le maître qu'il veut servir. La règle est là, domptant le caprice, et ployée constamment sous la seule autorité de Dieu, la volonté acquiert ces merveilleux ressorts qui doivent un jour subjuguier les âmes. Le cloître silencieux, le profond isolement de la cellule, la longue psalmodie de l'office divin, tout ce-

la est d'un précieux secours au religieux. Son intelligence dégagée de tous liens s'enivre des saintes études, son âme surtout trouve dans ce recueillement la longue prière qui le désire, et Jean Dominici le désirait passionnément. Sa vie ne nous offre pas ces prodiges admirés dans d'autres saints. Non, rien que d'ordinaire, mais ce devoir ordinaire, toujours accompli la joie au front, et le cœur débordant de charité. Oh ! la vraie sainteté que celle-là ! Elle est tout aimable et héroïque sans mesure. Les religieux aimaient ce joyeux novice, bientôt ils s'inclinèrent devant son génie naissant ; car la parole du Seigneur se réalisait en lui, son regard voyait bien haut et plongeait profondément dans la science sacrée, parceque son cœur placé en Dieu était merveilleusement pur. " Dieu seul fut son maître, raconte saint Antonin ; toute sa science il la reçut de la divine Sagesse ". Cette parole nous révèle Jean Dominici : Dieu est sainteté autant que vérité. Cette influence de la vertu et du génie il la porte partout. Quand il prêchait, les foules accouraient à ses pieds, et lui, il ne cessait de redire Jésus crucifié à ces peuples orgueilleux et sensuels. Venise, Florence, Lucques, Pise demandèrent et reçurent la parole vibrante de l'apôtre. Il prêchait quatre et cinq fois le jour et on ne se lassait pas de l'entendre. " Dès qu'il apparaissait en chaire, on sentait la foule frémir sous son regard, alors il se tenait debout les mains jointes et les yeux au ciel et il n'avait rien dit que tout le monde était vaincu." Si grande en effet était sa renommée que saint Vincent Ferrier ne voulait pas venir prêcher dans cette ville : " Il n'est besoin de frère Vincent, répondit-il aux Florentins, quand on possède frère Jean."

Jean Dominici voulait encore vivre de cette vie de travail et de prière qui est le refuge d'un prêcheur, le trésor où il puise les vertus de son apostolat ; il voulait surtout se dérober à l'admiration de son siècle. La gloire est une croix si lourde pour les forces d'un humble religieux. " Mais, nous a dit le maître, allume-t-on un flambeau pour en étouffer la flamme et en cacher l'éclat ? N'est-ce pas plutôt pour le placer au haut du chandelier ? " Lui aussi il sera placé en vue des hommes, il aura mission d'éclairer leurs ténèbres.

Retourné au cloître, ses frères le voulurent nommer supérieur, et bientôt chaque couvent de son ordre le réclama pour prieur. Œuvre ingrate, œuvre difficile a toujours été l'œuvre d'une réforme de religieux ; mais elle l'était bien davantage en ces temps désastreux où les princes de l'Eglise donnaient le triste exemple de la révolte et du scandale : mais qu'importe ? là encore était son devoir, il n'y voulut point faillir : il était inflexible, mais il ne savait pas être dur ; la lâcheté et l'hypocrisie révoltaient son âme généreuse et loyale, mais pour la faiblesse et la misère, il avait de miséricordieuses tendresses. Bientôt la vie religieuse reparut dans les couvents soumis au frère Jean Dominici et la réforme sortie de l'ordre des frères prêcheurs pénétra rapidement dans tous les autres ordres—l'Eglise vit enfin luire pour elle l'espérance de jours meilleurs.

Avant d'aller plus loin, je ne veux pas oublier de saluer en passant le beau couvent de Fiesole à Florence. Il a la gloire d'avoir été fondé par notre bienheureux. Là le saint vécut longtemps—là il venait se retremper dans la solitude et la pénitence, et là aussi il connut un jour, sous les blanches livrées de saint Dominique, saint Antonin et fra Angelico. Fra Angelico ! L'art chrétien !... Et comment oublier que Jean Dominici lui aussi, a été un artiste, un maître ? En cela rien que de naturel : la vérité, son unique passion, la Vérité prêchée un peuple, ramenée sous le cloître, il la voulait dans l'art christianisé. Comme la parole, comme l'exemple, l'art parle au peuple et sa voix est puissante, et ses accents sont prolongés dans les siècles : lui, il voulait que cette voix fut toujours celle du vrai et du bien, c'est-à-dire l'amour du seul beau, l'unique !

Toutes les responsabilités, tous les devoirs imposés à son obéissance ne l'accablaient en rien, et au sein de ces fatigues, son âme avait su garder cette fraîcheur de sentiment qui est ici-bas l'une des récompenses de la pureté du cœur.

“ C'est une charmante chose, disait-il, que la Vierge Marie portant dans ses bras le divin Enfant qui tient dans sa main une pomme ou un petit oiseau. J'aimerais voir près de Marie, un Jésus tout souriant d'amour, lui préparant le fil avec lequel elle va coudre... Que vos petits en-

fants aient constamment sous les yeux les images des martyrs et des vierges ; là ils trouveront le germe de cette suave contemplation qui doit se continuer à jamais dans le ciel." Que voulez-vous, son âme était si pure—elle rayonnait au spectacle d'une figure de Vierge, au sourire d'un Jésus enfant—Cela, c'était l'amour de son cœur s'incarnant sur la toile.

Mais il nous reste à rappeler ici l'œuvre par excellence de notre bienheureux—l'œuvre, j'oserais dire, pour l'accomplissement de laquelle il semble avoir été donné au monde, l'extinction du schisme et le rétablissement de la concorde au sein de l'Eglise. D'autres fils de saint Dominique y travaillèrent avec lui. Qui peut oublier les efforts de sainte Catherine de Sienne, du bienheureux Raymond de Capoue à Rome, ceux de Vincent Ferrier à la cour de Pierre de Lune ? Jean Dominici avait été choisi de la Providence pour continuer cette héroïque croisade de la vérité.

A cette heure suprême de sa longue carrière d'apôtre, la conduite du saint dominicain fut glorieuse et plus que jamais resplendit de désintéressement. Innocent VII venait de mourir : arrivé au conclave comme ambassadeur de Venise, il pressa fortement les pères de mettre enfin un terme à cette division désastreuse pour les fidèles du Christ. Alors chaque cardinal s'engagea par serment à renoncer au souverain pontificat dès que le bien de l'Eglise le demanderait. Cela devait un jour mettre fin au schisme et ce fut Jean Dominici qui en fut l'auteur. Elu dans ces conditions, Grégoire XII commanda au religieux de demeurer près de lui, en même temps il le créait archevêque de Raguse et cardinal de Saint Sixte. Contraint d'obéir, le nouveau cardinal commença de presser le pape d'abdiquer ses droits, car cet exemple d'abnégation devait entraîner les autres prétendants. "Très-saint père, lui répétait-il sans cesse, il ne convient ni à votre âge, ni à votre réputation, ni à vos vertus de refuser plus longtemps aux fidèles cet exemple de modestie, et cette consolation que toute l'Eglise attend de l'amour d'un père et de sa sagesse." Sont-ce là les paroles et les intrigues d'un factieux avide de dignités ? Et puis, quand il eût obtenu l'abdication de Grégoire XII, on le vit au concile de Cons-tance, déposer aux pieds des pères assemblés les insignes

du cardinalat. Son œuvre était terminée, il voulait rentrer dans le silence et l'oubli. Mais les cardinaux ne voulurent pas de sa démission ; comment se priver en ces ténèbres d'une lumière si puissante ?

Et maintenant raconterai-je ses légations en Hongrie et en Bohême, dirai-je le respect et l'amour de Martin II pour cet intrépide vieillard ?—Pourquoi, et qu'en est-il besoin ? N'aimons-nous pas déjà ce grand homme ? Il mourut âgé de soixante-dix ans en Bohême où il était légat du pape. L'Eglise le pleura comme l'un de ses plus illustres enfants et sa tombe est demeurée glorieuse. Bien plus, elle a mérité la calomnie et la haine, et c'est son plus bel éloge. Ceux-là sont les vrais disciples du délaissé au Golgotha, ceux-là sont les fils de la vérité... J'ai dit ceux-là : c'est que je pense à un autre souvenir plus persécuté encore. Il fut un frère de Jean Dominici, comme lui aussi l'intrépide champion de toute vraie liberté ; comme lui intègre, austère plus que lui, il eut la gloire du martyr. En résumant cette histoire la sienne était sous mes yeux et le nom de notre bienheureux me criait son nom à lui. Quand on parle de Fiesole comment oublier Saint Marc, et quand on aime Jean Dominici comment ne pas l'aimer lui aussi, l'intrépide tribun de Dieu... Le nommerai-je ? et pourquoi pas ! frère Jérôme Savonarole !

Fr. S. N.,
des fr. prêch.

VIES DES FRERES.

Par le Père GÉRARD DE FRACHET.

CHAPITRE IV.

Comment Dieu prend un soin spécial des Frères.



Il y avait en Toscane, près de Sienne, au monastère de Saint-Galgon, un religieux de l'Ordre de Cîteaux, d'une simplicité charmante et d'une haute renommée, ce qui le faisait appeler fréquemment à la Cour romaine. Le Seigneur lui révélait bien des secrets et lui apparaissait souvent pendant qu'il

était en oraison. Or il advint que deux frères arrivèrent dans ce lieu et lui demandèrent de prier pour eux et pour tout l'Ordre des Frères Prêcheurs. Comme il priaït la nuit, après matines, et que dans sa simplicité et sa piété, il ignorait ce qu'il devait demander de particulier, le Seigneur lui apparut et lui dit : "Frère Jacques, prends ces prières et récite-les pour les frères prêcheurs.—*Prière* : "Illuminez, Seigneur, les cœurs de vos serviteurs de la grâce de l'Esprit-Saint, donnez-leur une langue de feu, et à ceux qui prêchent votre parole, accordez une augmentation de vertu : Par J.-C. N.-S."—*Secrète* : "Donnez, Seigneur, à vos serviteurs une parole pleine de grâce, et en sanctifiant notre offrande, daignez visiter leurs cœurs : Par J.-C. N.-S."—*Post-communion* : "Servez, Seigneur, vos serviteurs par les mérites du corps et du sang de votre Fils unique que nous avons reçus, et à ceux qui annoncent votre parole, accordez l'abondance de vos grâces : Par J.-C. N.-S."—Le Seigneur Pape a approuvé ces prières, et permis de les dire à la messe.

Deux frères de la maison de Magdebourg, en Allemagne, s'étant mis en route, sur l'ordre de leur prier, commencèrent à douter du chemin qu'ils devaient prendre; personne n'était là pour les renseigner. Le plus âgé, levant les yeux, vit un milan qui volait. "Milan, lui dit-il, au nom de la puissance du Christ, je t'ordonne de nous montrer le chemin." Aussitôt, l'oiseau descendit rapidement vers eux, vola près de terre, et déviant de la route qu'ils suivaient, il en prit une autre à droite, dont la vue leur était dérobée par les moissons qui étaient très-hautes. Ils s'empressèrent de la suivre, en rendant grâces à Dieu qui dirige ses serviteurs.

Frère Grégoire, prier d'Auxerre, a raconté qu'aux premiers temps de la fondation de ce couvent, se voyant dans une grande gêne, et ne trouvant ni secours ni conseil auprès des frères ou des autres, il recourut à Dieu dans la prière et le supplia dévotement de l'aider et de le diriger. Peu de temps après, un chanoine de l'église d'Auxerre, très-consideré et fort riche, entra dans l'Ordre et y apportait de grands biens. Le couvent fut tiré d'embarras, et depuis, tant qu'il fut prier, il ne cessa pas d'être convenablement pourvu en toutes choses.

Le pieux et vénérable Dom Ebrard, d'autres disent Eberhard, abbé de l'Ordre de Cîteaux, en Allemagne, vit en songe le Seigneur qui lui disait : " Demain, je t'enverrai mes chevaux et tu auras soin de les ferrer." A son réveil, il ne savait pas ce que cela pouvait signifier. Le lendemain, deux frères vinrent à son monastère : l'un d'eux était frère Jean le Teutonique, qui fut plus tard le quatrième général des Frères Prêcheurs. Comme ils n'étaient pas encore connus dans ces lieux, l'abbé leur demanda à quel Ordre ils appartenaient, pourquoi ils portaient des livres, des bâtons, et un habit de couleur variée. Frère Jean fit une réponse élégante à toutes ces questions ; il lui parla des chevaux du Seigneur qui, selon le prophète Zacharie, sont de diverses couleurs, vigoureux et prêts à s'élaner dans toutes les parties du monde, et il ajouta que Dieu n'avait donné aux Prêcheurs que la croix qu'ils devaient prêcher, et le bâton, symbole de la Vierge Marie (rameau de la tige de Jessé), en qui ils devaient mettre toute leur confiance. A ces mots, l'abbé se jetant à leurs pieds et les baisant avec dévotion : " Vous êtes vraiment, leur dit-il, les *chevaux du Seigneur*, qu'il m'a lui-même annoncés." Il s'empressa de leur laver les pieds, fit renouveler leurs chaussures et leurs vêtements, et devint dès lors un ami de l'Ordre et un de ses plus insignes bienfaiteurs.

A Rome, pendant que le prieur provincial célébrait la grand' messe, un jour de la sainte Résurrection, dans l'église des Frères Prêcheurs, un homme pieux assura avoir vu quatre adolescents d'une grande beauté, debout aux quatre coins de l'autel, et tenant un linge très-blanc au-dessus de l'autel et des ministres, jusqu'à ce que tous eussent reçu la sainte communion.

Dans le même couvent, il y avait un novice très-fervent qui, priant une nuit devant son lit pendant que les frères dormaient, entendit un bruit de pas comme si on s'était promené dans le dortoir. Il leva les yeux et vit trois hommes en habit de frères ; l'un portait une croix, l'autre un vase d'eau bénite, et le troisième aspergeait chaque cellule. Pensant que c'était le prieur qui faisait cette aspersion comme de coutume, il se hâta de se mettre au lit et de se couvrir pour qu'on crût qu'il reposait comme tout le monde. Il fut aspergé à son tour et entendit l'un

d'eux dire à son compagnon : "Voici que nous les avons chassés du dortoir. Qui les chassera maintenant des autres lieux?"—"Plusieurs autres, lui répondit celui-ci, sont envoyés par le Seigneur pour parcourir les autres maisons et en chasser les ennemis." Et à ces mots, ils disparurent. Ce novice n'en dit rien pendant plusieurs jours ; il croyait que tout avait été fait par le prieur et les serviteurs du couvent. Mais voyant que cela ne se renouvelait plus, il en fit part à son maître et, sur son ordre, il le raconta à plusieurs frères de différents pays.

Un frère très-pieux, de qui nous tenons ce récit, fut envoyé en prédication, par le prieur de Rome, avec un frère plus âgé que lui dans le diocèse de Tusculum. Arrivés dans une bourgade qu'on appelle Colonna, on les conduisit le soir dans une auberge toute remplie de paysans. Songeant alors à la pauvreté, aux labeurs et aux austérités de l'Ordre, ainsi qu'aux misères qu'il lui fallait souvent endurer dans les voyages, il perdit courage et s'attrista au point qu'il se mit à pleurer en entrant dans le lit pauvre et étroit qu'on lui avait préparé. Le Seigneur lui apparut pendant son sommeil et lui dit : "Frère, lève-toi, et écoute ce que je vais dire." Il se leva tout tremblant et aperçut derrière le Christ, tenant un bâton à la main comme s'il allait se mettre en route, un certain frère qui était entré dans l'Ordre, cette année même, et que, à son départ, il avait laissé à Rome bien portant. Le Seigneur Jésus-Christ lui dit alors : "En voici un de ton couvent que j'ai pris et que j'emmène au ciel. Quant à toi, tu vivras longtemps et tu auras à souffrir beaucoup pour moi. Sois donc courageux, et console-toi dans tes souffrances, en pensant qu'un jour je viendrai pour te prendre comme lui dans ma compagnie." A ces mots le Seigneur disparut, avec le novice qu'il emmenait, au sein d'une immense lumière. Le frère raconta ce qu'il avait vu à son compagnon, et de retour au couvent, ils apprirent que ce même jour, ce novice avait achevé sa vie mortelle dans les sentiments de la plus vive piété.

Au couvent de Naples, un frère était fortement tenté de quitter l'Ordre. Pendant son sommeil, il lui sembla que des hommes, vêtus d'étoles blanches, chantaient au chœur, à haute voix, ce verset : "*Père Saint, ne m'abandonnez pas,*" et que le Seigneur répondait : "Mon fils, je

ne t'abandonne pas ; c'est toi qui m'abandonnes." S'étant éveillé, il se trouva consolé et raffermi ; il rendit grâces à Dieu et persévéra dans l'Ordre.

Deux frères du couvent de Witzbourg, en Allemagne, étaient sortis pour aller prêcher. Ils arrivèrent près d'un fleuve, et virent une barque sur la rive opposée, mais il n'y avait personne pour les faire traverser. Comme ils apercevaient de loin une grande foule qui se rendait à l'église parce que c'était jour de fête, l'un d'eux dit à la barque : "Viens ici, petite barque, viens ici, viens ici, au nom du Christ que nous désirons prêcher." Celle-ci, obéissant à Jésus-Christ, se dirige immédiatement vers eux, sans être poussée par personne, malgré la grande rapidité du fleuve. Ils y entrent, mais ne trouvent point d'avirons, et voici qu'alors une petite fille d'une huitaine d'années, s'élançant du sommet de la montagne, une rame sur l'épaule, accourt vers eux, leur fait passer le fleuve, et disparaît aussitôt. Les frères rendirent grâces à Dieu et prêchèrent la parole du Seigneur à un peuple qui en était altéré.

Frère Roland de Crémone, maître en théologie, dont nous avons déjà parlé, souffrait beaucoup de la goutte au genou ; il lui semblait parfois qu'on lui arrachait les nerfs avec des ongles de fer. Il se mit à crier : "Seigneur mon Dieu, où est la parole de votre Apôtre qui a dit : *Dieu est fidèle, et il ne souffrira pas que vous soyez tenté au-dessus de vos forces.* Je succombe ; je n'y peux plus tenir." Aussitôt toute douleur s'évanouit. C'est lui-même qui l'a raconté au maître général.

CHAPITRE V.

Comment Notre-Dame aime et assiste l'Ordre d'une affection et d'une protection particulières.

Un frère avait un jour préparé un sermon avec beaucoup de soin. Il changea subitement de sujet et prêcha beaucoup mieux encore sur un point auquel il n'avait pas pensé. Un moine de Cîteaux était présent, et

voyait, comme il l'a raconté plus tard, la Bienheureuse Vierge qui lui dictait chaque parole. Il en aima l'Ordre au point de dire qu'il aurait voulu que tous les bons clercs de Cîteaux et des autres Ordres fussent dans celui des Prêcheurs pour travailler au salut des âmes. Aussi suivait-il souvent les Frères et priait-il pour eux avec ferveur, comme le prouve ce qui précède.

(à suivre)

CHRONIQUE DES PÈLERINAGES DU ROSAIRE

AU CAP DE LA MAGDELEINE.

La série des pèlerinages du Rosaire s'est ouverte, cette année, par le pèlerinage des jeunes gens de Trois-Rivières. Il appartenait aux Trifluviens d'être les premiers à venir saluer Marie dans l'antique sanctuaire bâti par leurs pères ; il appartenait aux jeunes gens de venir saluer les premiers leur mère et leur reine. Ce pèlerinage, conduit par M. Laflèche, fut prêché par le R. P. Duchaussoy, de telle sorte que l'entrain ni la piété ne firent défaut.

Le jour de l'Ascension, le petit sanctuaire de Notre Dame frémissait aux chants d'actions de grâce qui sortaient des poitrines de quatre à cinq cents hommes. C'était le pèlerinage de Sorel. Après la messe de communion eut lieu une longue et imposante procession qui se termina par la consécration des pèlerins à Notre Dame du Rosaire.

Le dimanche suivant le R. P. Duchaussoy bénit solennellement le groupe du Rosaire qui, maintenant domine la fontaine, au milieu de la place de l'église. Le père prononça en plein air une brève et vibrante allocution : le souvenir de cette simple cérémonie restera longtemps au cœur des habitants du Cap.

Le lundi de la Pentecôte, les petites filles des écoles

vinrent aussi de Trois Rivières apporter leurs hommages à Marie : un grand nombre de dames les accompagnaient.

La ferveur de tous ces pèlerinages nous fait bien augurer de ceux qui les suivront. Puisse Marie bénir les efforts de ses enfants pour la faire aimer.

Le dimanche 9 août, à l'occasion du pèlerinage de Saint-Hyacinthe, aura lieu au Cap une grande manifestation dominicaine, à laquelle les pères dominicains se font un plaisir d'inviter les amis de la reine du Rosaire et de leur ordre.



VIERGE DE LA GLOIRE

d'après fra Angelico

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE JUIN.

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES

1. Bx ALPHONSE NAVARETTE. Martyr dominicain.
 2. Bx. SADOE ET SES COMPAGNONS. Martyrs dominicains.
 4. FÊTE DU TRÈS SAINT SACREMENT.
Confrérie du Rosaire : Indulgence plénière. Une autre pour la procession.
 - Rosaire vivant* : Indulgence plénière.
 7. PREMIER DIMANCHE DU MOIS—3 Indulgences plénières.
 12. LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.
 13. S. ANTOINE DE PADOUE. Franciscain.
 15. IMPRESSION DES STIGMATES DE Ste CATHERINE DE SIENNE. Vierge dominicaine.
 17. Bx. ANTOINE PAVONIO. Martyr dominicain.
 18. Bse OSANNA. Vierge dominicaine.
 20. Bx. ANTOINE NEYROT. Martyr dominicain.
 24. NATIVITÉ DE S. JEAN BAPTISTE.
 25. Bx. DOMINIQUE ET Bx. GRÉGOIRE. Dominicains.
 26. Bx. GILLES. Dominicain.
 28. DERNIER DIMANCHE DU MOIS.
Pour tous les fidèles : Indulgence plénière pour les personnes qui récitent chaque semaine le rosaire en commun.
 29. S. PIERRE ET S. PAUL.
Rosaire vivant : Indulgence plénière.
-

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DES NOVICIATS.

- Dame Jean Cloutier, (St-Hyacinthe.)
M. Luce Côté, (l'Islet.)
M. Xavier Laurendeau, (St-Barthélemy.)
M. Joseph Lespérance, (St-Hyacinthe.)
M. Alphonse Bourque, (Lewiston, Me.)
Madame Bragg.
Miss O'Sullivan, (New-York.)
M. Arthur Pennée, (Québec.)
M. l'abbé Clément Brisset, (Montreal.)

Une zélatrice de l'œuvre des noviciats offre à la reine du Rosaire des actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.

LÉGISLATION DU ROSAIRE.

DE LA RÉCEPTION DES FIDÈLES DANS LA CONFRÉRIE.

I. *Du pouvoir de recevoir les fidèles dans la confrérie.*

A. Seuls, le maître général des dominicains et, en son absence, son vicaire, ont le droit de donner ce pouvoir. Aujourd'hui, il est accordé habituellement :

1° A tous les directeurs de confréries, mais à chacun pour sa propre confrérie.

2° A tous les pères dominicains durant le temps qu'ils prêchent la station du carême en dehors de leur couvent.

3° A tous les pères dominicains et à tous les prêtres réguliers et séculiers qui ont obtenu cette faculté du général des dominicains—et cela en tout temps et en tout lieu.

B. Les prêtres, réguliers ou séculiers qui désirent obtenir le pouvoir de recevoir les fidèles et de bénir les rosaires, doivent demander ce pouvoir au général des dominicains ou bien aux divers provinciaux de l'Ordre possesseurs de diplômes ou rescrits à eux concédés par le général.

Pour le Canada et Terre-Neuve, ces diplômes devront être demandés au prier du couvent de Saint-Hyacinthe (P. Q.); Pour tous les diocèses des Etats-Unis, excepté ceux de la Californie, au prier provincial des Etats-Unis (*Convent of Saint Louis Bertrand, 6th street, near Oak, Louisville. Ky.*)

C. Les prêtres réguliers ou séculiers, même dominicains, qui ont obtenu du maître général le pouvoir de recevoir les fidèles dans la confrérie et de bénir les rosaires, ne sont pas tenus d'exhiber ce pouvoir à l'évêque de leur diocèse. (S. C. I. 5 février 1841.)

D. Ce pouvoir est accordé toujours à *titre personnel* (excepté s'il s'agit du chapelain *pro tempore* d'une communauté de religieuses) et pour la vie, et ne peut être subdélégué.

Il comprend la faculté d'inscrire dans la confrérie les fidèles des deux sexes, de bénir les rosaires, les roses et les cierges du rosaire.

(à suivre)